

STAGE D'ÉTÉ 2022

31 | 07 > 05 | 08

Village Vacances d'Yrivals
Latour de Carol

HÉBERGEMENT AU VILLAGE-VACANCES D'YRAVALS

DU 30 JUILLET À 17H AU 6 AOÛT À 10H

(inscription à retourner avant le 31 mai 2022)

	pension complète	Montant par personne	Nombre de personnes	Total
Adulte (16 ans et plus)	Chambre FAMILLE 3-4 personnes (3 pers minimum) 1 lit 140 et 2 lits 90	310 €		
	Chambre TWIN (2 pers) - 2 lits 90	340 €		
	Chambre double classique (2 pers) - 1 lit 140	340 €		
	Chambre double standing (2 pers) - 1 lit 160	400 €		
	Chambre individuelle classique (1 pers) 1 lit 140 ou 2 lits 90	440 €		
	Chambre individuelle standing (1 pers) - 1 lit 160	540 €		
Ado 11 à -16 ans	Chambre FAMILLE (3 à 4 pers)	250 €		
	Chambre TWIN (2 pers)	250 €		
Enfant 4 à -11 ans	Chambre famille (3 à 4 pers)	210 €		
	Chambre TWIN (2 pers)	210 €		
Enfant -3 ans		Offert		
TOTAL				

1. L'hébergement au Village-Vacances n'est pas fractionnable.
2. Le type de chambre souhaité n'est pas toujours disponible ; le maximum sera fait pour respecter votre choix (priorité sera donnée aux premiers inscrits).
3. La prise d'une licence-assurance concerne uniquement les stagiaires adultes et enfants non adhérents dans un club en 2021-22 : **ajouter le lien créé par Patricia**

IDENTITÉ

NOM Prénom	Âge	Adresse postale	Téléphone	Adresse mail

Afin d'optimiser l'organisation de votre séjour, merci de préciser :

Votre date et heure d'arrivée à Yrivals (à partir du samedi 30 juillet à 17h) :

Prenez-vous votre repas au village vacances le samedi 30 juillet au soir ? OUI - NON

Prenez-vous votre repas au village vacances le vendredi 6 août au soir ? OUI - NON

Prenez-vous l'option pique-nique le midi pour la semaine ? OUI - NON

Si oui, pour combien de personnes ?

Êtes-vous végétarien(s) ? OUI - NON

Si oui, combien de personnes ?

RÈGLEMENT

Je joins ma fiche d'inscription la totalité de mes règlements à l'ordre de la FISAM, soit l'acompte et le solde.

1) L'ACOMPTE (il sera encaissé dès réception)

150 € x personnes = €

n° de chèque :

Banque :

2) LE SOLDE

en 1 chèque (qui sera encaissé le 15 juillet 2022)

en 2 chèques (qui seront encaissés le 15 juillet et le 15 août 2022)

Les chèques vacances sont acceptés.

J'ai bien pris connaissance des conditions d'inscription et je m'engage à les respecter.

Je souhaite une facture.

À,

le,

Signature :

**Merci d'envoyer
votre fiche d'inscription et règlement à :**

Sylvie RUIZ
50 rue Michel AUDIARD
66000 PERPIGNAN

tél: 06 49 87 86 75 (numéro spécial stage d'été)
commissionshindai-do@orange.fr
